



LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE À 20 ANS

Réflexions sur le passé,
le présent et l'avenir

Karim A. A. Khan QC

Procureur de la CPI



Karim A. A. Khan a été élu Procureur de la Cour pénale internationale (CPI) le 12 février 2021, à l'occasion de la dix neuvième session de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome qui s'est tenue à New York. M. Khan a prêté serment le 16 juin 2021.

M. Khan a été Sous Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, en tant que premier Conseiller spécial et Chef de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/l'État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes commis en Iraq entre 2018 et 2021. L'Équipe d'enquêteurs a été créée en application de la résolution 2379 (2017) du Conseil de sécurité, en vue de promouvoir les efforts visant à amener Daech/l'État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre.

M. Khan est un barrister (avocat) qui a rang de Queen's Counsel (Conseiller de la Reine), et il a accumulé plus de 25 années d'expérience professionnelle en tant que juriste spécialisé en droit international pénal et dans la défense des droits humains. Sa vaste expérience comprend les fonctions de procureur, d'avocat des victimes et d'avocat de la défense devant des tribunaux pénaux nationaux et internationaux, dont la Cour pénale internationale, le Tribunal pénal international pour le Rwanda, le Tribunal pénal international pour l'ex Yougoslavie, les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, le Tribunal spécial pour le Liban et le Tribunal spécial pour la Sierra Leone. Il a également représenté des victimes de violations des droits humains en Afrique et en Asie. M. Khan a été nommé au nombre des benchers (gouverneurs) de l'Honorable Society of Lincoln's Inn (Londres) et recorder (juge à temps partiel) de la Crown Court en 2018. En juillet 2017, il a été élu deuxième président de l'Association du Barreau près la Cour pénale internationale et il est actuellement ambassadeur mondial de l'Association du barreau africain. Il a publié plusieurs textes majeurs dans le domaine du droit international pénal et a cosigné l'ouvrage Archbold: International Criminal Courts, dont la 5e édition est parue aux États Unis.

Il est titulaire d'une licence de droit avec mention, délivrée par le King's College (University of London), ainsi que de plusieurs autres diplômes et qualifications.